L'aéroport sera climatique

ROYEZ-EN Stéphan Bossoreille de Ribou, ancien officier d'infanterie récemment bombardé sous-préfet à Nantes afin de suivre spécialement le projet d'aéroport de Notre-Damedes-Landes : la ZAD, ca commence à bien faire. « Nous sommes dans une zone où le droit de la République ne s'applique pas, cela n'est pas acceptable dans la durée » (« Le Monde », 19/7). Et d'expliquer qu'il suffirait de 2 000 à 3 000 gendarmes mobiles sur une période assez longue pour sécuriser la zone. Une période assez longue... Six mois ? Deux ans ? En tout cas. l'homme est prêt à envoyer ses troupes, selon « Presse Océan » (9/7): « Son bureau arbore des petits airs d'état-major, avec des cartes du département épinglées sur les murs. Le nom de Notre-Dame-des-Landes v figure en gros caractères. »

Et. comme, ce 17 juillet, le tribunal administratif de Nantes vient de rejeter les 17 recours des opposants, tous les espoirs lui sont permis. Triomphant, le Premier ministre Valls a d'ailleurs profité de ce jugement pour annoncer aussitôt la « reprise des travaux ». Ses services ont fait savoir que le déboisement pourrait débuter dès le mois de novembre. Quel admirable sens du timing! Suggérons à Valls de lancer les travaux le 30 novembre, le jour même où démarrera la fameuse COP21, la conférence sur le climat qui se tiendra à Paris. Ce sera l'oc-



casion de montrer à la planète ébahie le savoir-faire français en matière d'écologie positive. Car cet aéroport, on le sait, se veut très vertueux, très écolo, pas bruyant du tout, très amical avec les oiseaux, très durable, très Jean-Vincent Placé, très exemplairement vert, au fond.

Certes, il y a deux ou trois détails gênants. Comme cette remarque de Daniel Durand, de la Confédération paysanne : « Un Airbus A320 engloutira autant d'énergie en une heure à son décollage que moi en vingt ans dans mon exploitation agricole » (« Le Monde ». 12/7). Eh oui : rien de plus énergivore et climatiquement réchauffant que les transports aériens. Or le futur aéroport est concu pour les développer, accueillir deux fois plus de voyageurs que l'actuel, attirer les compagnies low cost, faire de Nantes une métropole attractive pour les cadres européens qui viendront y passer un week-end hautement culturel - et résolument vert...

Il v a aussi la curieuse logique du tribunal administratif, lequel reconnaît que les deux études scientifiques sur lesquelles s'appuient les opposants (l'une sur l'eau, l'autre sur les espèces protégées) sont tout ce qu'il y a de plus solide, mais que, « en l'état de la réglementation, rien ne nous oblige à suivre les avis scientifiques ». Comme le note Francoise Verchère, porte-parole du Collectif d'élus doutant de la pertinence de l'aéroport (CéDpa), en transposant ce raisonnement au réchauffement climatique, on pourrait s'épargner bien des difficultés : « Plutôt que de traduire dans les faits les discours, sans doute très beaux, qui seront tenus, il suffira de dire que le rapport du Giec est effectivement très alarmant, mais que rien ne nous oblige à sortir des énergies carbonées. » L'écologie positive aura triomphé sur toute la ligne.

Jean-Luc Porquet